

# CAHIER D'INFORMATION

## CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE CROSS-COUNTRY 2022



### DATE ET HEURES

**Judi 13 octobre 2022**

Primaire  
En matinée dès 9 h et début PM\*

Adaptation scolaire  
En début d'après-midi

Secondaire  
En après-midi - dès 13 h30\*

\* Chaque école recevra une heure précise d'arrivée.

### ENDROIT

**Parc Jean-Drapeau**  
Île Sainte-Hélène

### TRANSPORT EN COMMUN

Station de métro Jean-Drapeau

### TRANSPORT SCOLAIRE

Le stationnement P8 est réservé pour l'événement, une signalisation événementielle sera présente à la sortie du pont Jacques-Cartier.

### ACCÈS AU SITE

Le départ et l'arrivée se dérouleront tous deux sur l'allée Calder, directement à la sortie du métro et près du stationnement P8. Du personnel et des bénévoles seront sur place pour vous diriger.

### RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Sont appliqués, par ordre de prépondérance, la réglementation

spécifique présentée dans ce document, la réglementation générale du RSEQ Montréal et les règlements de la FQA.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

### CATÉGORIES D'ÂGE

Catégorie	Année scolaire
Primaire 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	Féminin et masculin
Benjamin	1 <sup>er</sup> octobre 2008 au 30 septembre 2010
Cadet	1 <sup>er</sup> octobre 2006 au 30 septembre 2008
Juvenile	1 <sup>er</sup> juillet 2004 au 30 septembre 2006

### DISTANCE DES PARCOURS

Catégorie	Distance
Adaptation scolaire Primaire	730 m
Adaptation scolaire Secondaire participatif	730 m
Adaptation scolaire Secondaire élite	2,15 km
Adaptation scolaire Fauteuil et marchette	500 m
Primaire	2,15 km
Benjamin	2,15 km
Cadet	4,3 km
Juvenile	4,3 km

\* La carte des parcours est disponible sur notre site internet.

### PROTÊT

Compte tenu du contexte particulier du cross-country, aucun protêt ne sera accepté.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Afin de respecter l'espace disponible sur le site et sur le parcours, nous limitons les inscriptions au championnat.

Nous acceptons l'inscription de 100 écoles primaires et 45 écoles secondaires. Chaque école pourra inscrire un maximum de 70 coureurs, toutes catégories confondues. Les écoles en adaptation scolaire sont les bienvenues.

Les écoles sont invitées à courir dans un bloc précis à l'horaire, qui sera déterminé après la période d'inscriptions. Les écoles primaires seront divisées en sous-groupe (couleur). Il y aura un classement des coureurs par catégorie/sexe/couleur.

**Les écoles secondaires peuvent inscrire jusqu'à 6 coureurs au volet « Élites » par catégorie/sexe**, tout en respectant la limite de 70 coureurs par école. Des départs par catégorie/sexe seront donnés pour les courses élites seulement, mais avec un chronométrage de type « contre la montre ». Il est important de vérifier l'horaire des courses si vous avez des coureurs élites.

**Il n'y a pas de volet « Élite » pour le primaire.**

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

29 septembre 2022

# SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

## TARIFICATION

### Écoles primaires

7,75 \$/participant

### Écoles secondaires

10,75 \$/participant

### Adaptation scolaire

7,75 \$/élève du primaire

10,75 \$/élève du secondaire

Pour toute inscription effectuée avant le 23 septembre, le coût d'inscription sera réduit à 7,25 \$ par élève au primaire et à 9,75 \$ pour les élèves du secondaire. Aucune inscription supplémentaire, ajout ou modification ne sera accepté après le 29 septembre.

En cas d'annulation de sa participation pour une raison autre qu'une directive de la Santé publique, l'école devra acquitter la totalité des frais de participation indiqués lors de son inscription.

## PROCÉDURES D'INSCRIPTION

### Inscription des athlètes

L'inscription au cross-country se fait en ligne via notre plateforme d'inscription S1.

Vous devez utiliser le guide « *Championnat régional de cross-country – Guide des procédures d'inscription sur S1* » disponible sur notre site internet [montreal.rseq.ca](http://montreal.rseq.ca) – menu *primaire* ou *secondaire*, dans l'onglet *cross-country*.

**Il est important de noter qu'il est obligatoire d'inscrire chaque élève individuellement sur notre site d'inscription afin que nous puissions associer chaque élève à un dossard à puce électronique.**

**ATTENTION ! Un élève qui se présente le jour de la course et qui n'est pas inscrit sur les listes de participation ne pourra prendre part à la course.**

### Inscription des accompagnateurs

Chaque école doit prévoir au minimum un responsable adulte désigné par la direction de l'école et un accompagnateur adulte qui pourra agir comme répondant médical\* en cas de blessure d'un élève de son école.

Pour chaque école, le nom de la (des) personne(s) responsable(s) présente(s) au cross-country doit être inscrit sur S1.

**Aucun accompagnateur ou professeur ne peut prendre part aux courses cette année.** Le non-respect de cette règle entraîne la disqualification immédiate des élèves qui sont sous la responsabilité de l'accompagnateur/professeur fautif.

**\* Répondant médical :** une personne adulte disponible en tout temps pour répondre aux besoins du secteur médical du cross-country lorsqu'un élève de son école se blesse sérieusement. Cette personne ne doit pas quitter le site de compétition sans une visite au centre médical et s'être assuré qu'il ne reste aucun élève de son école sur le site de compétition.

Il est obligatoire de nous fournir le numéro de téléphone cellulaire du répondant médical lors de l'inscription.

## PROTOCOLE À RESPECTER

Les accompagnateurs sont responsables de s'assurer que leurs élèves-athlètes respectent les consignes en vigueur.

## MATÉRIEL

Aucun matériel ne sera livré aux écoles avant l'événement.

### Dossards

Vous ne pouvez pas remettre les dossards à vos coureurs de façon aléatoire; chaque dossard est enregistré au nom d'un élève. Une liste indiquant le numéro de dossard correspondant à chacun de vos élèves vous sera remise avec vos dossards.

Il est possible de venir récupérer à l'avance les dossards et les épingles de ses élèves au RSEQ Montréal situé au 6875, rue Jarry Est à Saint-Léonard. La période de collecte des dossards est du 5 au 11 octobre inclusivement. Nos bureaux sont ouverts de 8 h 30 à 16 h 30. Veuillez nous aviser avant de vous présenter, afin que nous puissions préparer le matériel.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer dans les dates données, vous devrez récupérer les dossards et les épingles à votre arrivée sur le site en vous présentant au secrétariat (voir plan). Veuillez planifier le temps nécessaire à la distribution des dossards avant le début des courses.

# SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

## DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT

### Procédure avant le départ

Afin d'éviter les rassemblements, les participants sont invités à arriver prêts pour leur course. Pour éviter les retards, nous recommandons que la distribution des dossards aux élèves soit faite avant l'arrivée sur le site.

Les écoles sont invitées à se présenter au site de compétition 30 minutes avant l'heure de course indiquée par le RSEQ Montréal. L'horaire précis des courses sera fourni après la date limite d'inscription. Une école qui arrive en retard devra obtenir l'autorisation du RSEQ Montréal avant de pouvoir prendre part à la course.

À leur arrivée, un responsable par école doit se présenter à une des deux (2) tables d'accueil. Une table d'accueil est située à la sortie du Métro, l'autre étant installée au stationnement P8 pour l'arrivée des autobus scolaires. Une validation du numéro du cellulaire du répondant médical y est effectuée.

Une fois les documents remis à l'accueil, les écoles doivent se diriger dans la zone-école pour y déposer leurs effets personnels. Une fois les effets personnels déposés et les coureurs prêts, la délégation complète de l'école, à l'exception des coureurs élités au secondaire, doit se diriger dans les couloirs d'attente pour la course afin de se préparer au départ. Merci de respecter votre heure de départ.

Tous les départs se font sur l'allée Calder, à la sortie du métro.

### Procédure des départs

Il y aura des couloirs d'attente menant à l'arche de départ.

Chaque école sera dirigée dans un seul couloir, à moins d'une indication contraire du RSEQ Montréal. Les participants doivent faire la file deux par deux.

Une fois rendu à la sortie des couloirs d'attente, un responsable donne le signal de départ aux participants.

### Parcours

Les participants des catégories primaires et benjamines doivent faire une seule fois la boucle de 2,15 km.

Les participants des catégories cadettes et juvéniles doivent faire **deux fois** la boucle de 2,15 km pour un total de 4,3 km. L'arche d'arrivée calculera les tours des participants. Un participant qui ne complète pas le nombre de tours prévu pour sa catégorie est considéré comme n'ayant pas complété le parcours.

### Procédure à l'arrivée

L'arrivée et le départ se font approximativement au même endroit.

Après avoir franchi l'arche d'arrivée, le participant est invité à quitter l'aire de course le plus rapidement possible et se diriger au point de rassemblement identifié à leur arrivée dans la zone-école.

Pour obtenir de l'information pendant l'événement, nous vous invitons à vous rendre au secrétariat, comme indiqué sur le plan disponible sur notre site internet.

## SPECTATEURS

Tout participant ou accompagnateur faisant obstacle au bon déroulement de l'événement ou au respect de l'éthique sportive du RSEQ Montréal sera automatiquement expulsé du lieu du championnat.

## SERVICE MÉDICAL

Une équipe médicale est sur place lors de l'événement.

## CARTE D'ASSURANCE MALADIE

Il n'est pas obligatoire que les athlètes aient en leur possession leur carte d'assurance maladie, mais ils doivent obligatoirement en avoir une photocopie ou avoir en note le numéro de la carte et sa date d'expiration.

Nous suggérons fortement aux responsables des écoles primaires de récupérer les cartes, photocopies ou informations, et de les confier à une personne responsable dûment identifiée.

## VESTIAIRES

Aucun vestiaire n'est disponible pour le championnat. Les élèves doivent se présenter au site de compétition en tenue sportive adéquate pour prendre part à la course.

La société du parc Jean-Drapeau et le RSEQ Montréal ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'événement.

Il est déconseillé d'apporter des objets de valeur sur les lieux. Les effets personnels des participants doivent être limités au strict minimum.

# SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

Chaque année une grande quantité d'objets divers sont oubliés, égarés ou perdus sur le site. Si vous avez perdu ou trouvé un objet, une table d'objets perdus sera installée près du secrétariat. Le RSEQ Montréal n'assurera pas la gestion des objets perdus une fois l'événement terminé. **Tous les vêtements et objets non réclamés seront mis aux poubelles à la fin de l'événement.**

Nous faisons appel à votre collaboration pour vous assurer de ne rien laisser derrière vous lorsque vous quitterez le site de compétition.

## VOL ET VANDALISME

Malheureusement, nous constatons chaque année plusieurs vols d'effets personnels sur le site. Nous vous conseillons de réunir l'ensemble des effets personnels de vos étudiants au même endroit et de désigner un « gardien » attiré à votre école afin de les surveiller. Une présence permanente est requise.

Toute école dont un ou plusieurs élèves s'adonnent à des actes de vandalisme avant, pendant ou après l'événement, devra rembourser les coûts de réparation ou de remplacement qui pourraient être facturés au RSEQ Montréal par un autre organisme.

Le RSEQ Montréal se réserve le droit de disqualifier tout coureur qui ne se conforme pas aux règlements ou nuit au bon déroulement de la compétition.

## TOILETTES

Des toilettes sèches seront à la disposition de tous.

**Il est primordial d'assurer la propreté des toilettes en tout temps et de se laver les mains à l'entrée et la sortie.**

## RESPECT DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE



Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs.

Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

## PROPRETÉ DU SITE

La Société du parc Jean-Drapeau ne tolère aucun laisser-aller sur la propreté des lieux : si cette consigne n'est pas respectée, des frais de nettoyage seront facturés au RSEQ Montréal. Si tel est le cas, nous n'aurons d'autre choix que de diviser cette facture parmi les écoles participantes.

En conséquence, nous devons unir nos efforts et collaborer au maintien de la propreté des lieux.

- Un sac-poubelle vous sera remis au besoin.
- Vous devez vous assurer de bien ramasser les déchets de votre école.

- Vos élèves doivent être avisés de l'importance de maintenir le site propre en tout temps.

## REPAS

Il n'y a aucune cantine ou machine distributrice sur le site de compétition. Vous devez aviser élèves d'apporter leur collation ou leur lunch au besoin.

## RÉSULTATS

Tous les coureurs reçoivent leur temps et leur rang. Les résultats seront disponibles sur notre site internet le soir de l'événement.

### Médailles

Primaire : Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront remises sur place aux 3 premiers coureurs par catégorie/sexe/couleur, à la fin de chaque bloc de couleur.

Adaptation scolaire : Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront remises sur place aux 3 premiers coureurs par catégorie/sexe une fois chaque bloc terminé.

Secondaire : Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront remises sur place aux 3 premiers coureurs par catégorie/sexe du volet « Élite » seulement. Les médailles du volet « Participation » seront distribuées dans les écoles dans les semaines suivant le championnat.

Les gagnants seront annoncés au micro. Les champions devront se présenter sur la scène pour recevoir leur médaille.

# SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

## Bannières

Une bannière est remise aux écoles gagnantes par catégorie/sexe pour le primaire (toutes couleurs confondues).

Les résultats des coureurs du volet « Élite » sont comptabilisés pour déterminer le classement des écoles au secondaire par catégorie/sexe. Il est donc fortement recommandé d'inscrire le nombre maximum permis afin d'augmenter les résultats de votre école au classement.

Les bannières sont distribuées dans les écoles au courant du mois de novembre.

Le calcul pour l'obtention de la bannière se fait de la façon suivante :

- Total des 5 meilleurs rangs par école primaire
- Total des 5 meilleurs rangs du volet « Élite » par école secondaire
- Si une école n'a pas inscrit un minimum de 5 coureurs dans une catégorie, nous comblons les coureurs manquants avec le rang du dernier coureur de la course concernée +1.
- L'école qui obtient la plus petite somme est l'école gagnante
- En cas d'égalité, le temps du 5<sup>e</sup> coureurs sera utilisé pour départager les écoles. Le plus petit temps sera gagnant.
- Une école invitée, qui n'est pas membre du RSEQ Montréal, n'est pas admissible pour l'obtention d'une bannière.

## Certificats

Les écoles qui désirent obtenir des certificats de participation pour leurs

élèves doivent en faire la demande au moment de l'inscription sur S1.

Les certificats sont automatiquement identifiés au nom de l'élève et indiquent son temps.

Ils seront envoyés dans les écoles dans les semaines suivant le cross-country.

## CHAMPIONNAT PROVINCIAL SCOLAIRE

(Niveau secondaire seulement)

**Date : 21-22 octobre 2022**

**Endroit : Baie-Comeau (Côte-Nord)**

La délégation du RSEQ Montréal est composée de 42 athlètes. Seuls les étudiants du secondaire, inscrits dans le volet « Élite », ont accès au championnat provincial.

Les écoles qui désirent inscrire des athlètes doivent utiliser le formulaire disponible sur le site internet du RSEQ Montréal. Afin de préparer rapidement la sélection, les écoles doivent faire parvenir le formulaire au RSEQ Montréal au plus tard le 13 octobre.

La non-transmission du formulaire est considérée comme un refus de participation au championnat provincial scolaire de tous les athlètes de l'école concernée.

En signifiant l'intérêt de l'athlète à participer au championnat provincial scolaire, l'école s'engage à payer les frais d'inscription - incluant les frais de transport, de repas, d'hébergement et d'encadrement - si cet athlète est sélectionné, et ce, même en cas de désistement de ce dernier.

La réception du formulaire par courriel est considérée comme une

acceptation des conditions et sert de preuve d'engagement.

Le RSEQ Montréal effectue la sélection provinciale le vendredi suivant le championnat régional et la liste officielle des athlètes sélectionnés est envoyée aux écoles en avant-midi. Les responsables doivent valider la liste au plus tard à midi le lundi suivant.

## INFORMATIONS

Pour de plus amples informations concernant le championnat, veuillez communiquer avec :

**Marie-Eve Gascon**

Coordonnatrice au secondaire  
514 645-6923, poste 5